

LE BOSPHORE EGYPTIEN

JOURNAL QUOTIDIEN DU CAIRE ET DE PORT-SAID

Directeur Politique
P. Giraud
RÉDACTEUR EN CHEF

ABONNEMENTS
EGYPTE, un an 60 Fr.
ETRANGER, » » 75 »

BUREAU
Imprimerie J. Serrière
Rue de l'Ancien Tribunal au Caire

INSERTIONS
ANNONCES 50 centimes la ligne.
RECLAMES 2 francs »

Directeur Administratif
J. Serrière
PROPRIÉTAIRE GÉRANT

Par décisions de la Cour d'Appel et des Tribunaux de 1^{re} Instance du Caire et d'Alexandrie, le *Bosphore Egyptien* a été désigné pour la publication des annonces et avis Judiciaires.

N° 1278

AVVISO

L'I. e R. Consolato Austro-Ungarico in Cairo, in base all' odierno decreto del 22 corrente, N° 1278, porta a pubblica conoscenza, che il Signor Gustavo Kellner, a partire d'oggi, ha cessato di esser il rappresentante della Filiale in Cairo dell' Agenzia di fondi e valori pubblici della Ditta di Adolfo Bauer e Cⁱ, in Alessandria d' Egitto, essendo stata revocata la procura conferitagli.

Cairo, li 22 Settembre 1883.

L'I. e R. Gerente,
D. ZARIFFA.

Le Caire, le 26 Septembre 1883.

Lors du départ de l'expédition française pour Madagascar, répondant aux attaques de la presse étrangère et en particulier de la presse anglaise, nous disions que l'intention de la France était et ne pouvait être que d'affirmer ses droits sur Madagascar et de couper court aux intrigues nouées par une certaine catégorie de missionnaires dans le but évident de soustraire le Gouvernement Hovas à notre influence.

Toutes les Puissances, y compris la patrie du *Times*, ont dès longtemps reconnu les droits exclusifs de la France sur Madagascar; les fins de non recevoir opposées dernièrement aux plaintes des ambassadeurs malgaches étaient commandées au Cabinet Britannique par le respect des traités existants. La France n'eut

permis à personne d'intervenir dans un différend survenu entre elle et un de ses vassaux.

Le vaillant chef de l'expédition, l'amiral Pierre, a agi avec une fermeté et une prudence audessus de tout éloge, et les feuilles étrangères qui l'avaient le plus attaqué, viennent de lui rendre une justice tardive mais éclatante.

Le but poursuivi par la France n'était pas et n'a jamais été l'annexion. Nous ne voulons pas dire par là qu'elle se contentera d'une réparation par à peu près, que moyennant le rétablissement du *statu quo ante*, nos troupes se retireront et laisseront le successeur de Ranavalona libre de renouer ses intrigues et de nous créer de nouveaux embarras; si de fortes dépenses ont été faites, si nos soldats ont été exposés sous ces rudes latitudes c'est pour obtenir un résultat appréciable et non une vaine satisfaction d'amour-propre.

Les troupes de la marine occupent en ce moment les deux points les plus importants de la côte, ceux dans lesquels elles ont tenu garnison chaque fois que les Hovas obéissant au mot d'ordre qu'ils n'ont que trop de tendances à aller chercher à l'étranger, ont tenté de se soustraire à l'influence française.

Si le Gouvernement de l'anarive vient franchement à résipiscence, s'il se montre disposé à se soumettre et si les gages de fidélité qu'il donnera sont jugés suffisants, nos troupes ne feront pas de nouvelle conquête.

Si cependant, le premier ministre persiste dans la voie politique qu'il a adoptée, si les agissements des amis

qu'il s'est faits, arrivent à ce résultat que, comptant, selon leurs promesses, sur l'intervention étrangère, il pousse la nouvelle souveraine à repousser les conditions qui lui seront dictées, Majunga et Tamatave deviendront les centres d'organisation et d'approvisionnement, les attaches des corps expéditionnaires qui seront lancés dans l'intérieur.

La France a senti la nécessité d'agir il ne faut pas s'attendre à la voir hésiter à terminer ce que l'amiral Pierre a si bien commencé.

A la façon dont les opérations sont conduites, au genre de la tactique employée, il est visible que notre Gouvernement ne se laisse pas guider par les théories d'absorption que nos voisins d'Outre-Manche ne perdent aucune occasion de mettre en pratique, et que la tournure que, par la suite, prendront les affaires, dépend uniquement de la ligne de conduite qu'adoptera Ranavalona III.

L'action, si vigoureusement poussée au Tonkin est tout différemment menée à Madagascar. Nos soldats se sont fortifiés dans les positions qu'ils ont conquises et les ont mises à l'abri d'un coup de main. Derrière leurs retranchements de campagne ils déjouent tous les efforts des Hovas et malgré la bravoure incontestable dont il a fait preuve dans quelques rencontres, l'ennemi n'a pu aborder nos lignes.

Il semble que l'on veuille simplement laisser la patience du parti qui s'est si violemment déclaré contre nous et lui faire comprendre, en y apportant toute la douceur que le comporte la situation qu'il nous a faite

vis-à-vis de lui, que nous sommes les seuls arbitres des destinées de l'Ile et que tout acte d'hostilité déclarée aboutira fatalement à une perte de prestige pour la Reine et à une diminution de la liberté que nous lui avons laissée dans l'administration des affaires intérieures du pays.

Sans entrer ici dans le détail de leurs opérations, nous nous bornerons à indiquer la tactique adoptée par nos adversaires.

A partir du jour où ils ont constaté l'impossibilité de reprendre les points occupés, ils ont, eux aussi, résolu de nous laisser.

Peut-être espèrent-ils que les fièvres réduiront nos effectifs; que les longueurs du siège qu'ils ont mis devant Tamatave, la fatigue engendrée par une surveillance incessante, amèneront un découragement dont ils pourront profiter.

Les ordres sérieux, ceux qui doivent attirer l'attention du chef à qui incombe la direction des opérations, sont tous dans le même sens: ordre de ne pas laisser pénétrer de vivres dans les places occupées, de ne pas laisser les troupes engager une action décisive, de se contenter de harceler sans trêve les positions françaises. Voilà ce qui paraît clairement au travers des rodontades du premier ministre qui, dans un ordre du jour adressé au corps d'investissement de Tamatave, lui déclarait qu'il était devant la place jusqu'au jour où auraient été repris par lui et les canons qu'il s'était laissés enlever, et ceux que nous avons débarqués.

En l'état des choses, les opérations ou plutôt les incidents qui peuvent

survenir n'ont pas grand intérêt. Nos soldats se montrent pleins de courage et d'entrain, on a pourvu à leur bien-être et les mesures hygiéniques nécessaires ont été prises. Là, comme partout où ils sont engagés, les officiers font preuve de bravoure calme et s'attachent plus encore à prévoir le danger qu'à le braver.

Ils ont admirablement compris qu'il ne s'agissait pas de faire sentir aux Malgaches le poids de nos armes, mais de les bien pénétrer de cette idée que rien ne détournera la France du but qu'elle s'est proposé; qu'en conséquence, il serait sage de terminer au plus vite une guerre ruineuse pour le pays plus que pour le commerce européen de la côte, qui trouve dans la présence de nos troupes un aliment nouveau.

Les populations voisines des villes commencent à se fatiguer d'une résistance qu'elles sentent inutile; les marchés sont approvisionnés comme par le passé, et, si on boudé encore dans les hautes sphères du gouvernement indigène, peut-être n'est-ce que dans l'espoir de faire sentir plus vivement le prix d'une soumission dont la nécessité n'est pas discutable.

Notre colonie de la Réunion, dont une partie du commerce se fait avec Madagascar, a décidé la formation de deux compagnies de volontaires, commandées par des lieutenants, et ne veut laisser à personne le soin de pourvoir à leurs besoins. Ce n'est pas la première preuve de patriotisme que donnent nos compatriotes. En 1870, des compagnies de Bourbonnais ont tenu garnison dans l'Inde et dans la Cochinchine, et nous sommes sûrs

BULLETIN DU BOSPHORE EGYPTIEN

72

QUENTIN DURWARD

CHAPITRE XXI

Le sac du château.

(suite)

— Et pourquoi la moitié des femmes de Liège nous ont-elles suivis jusque sous les murs du château, demanda Peterkin, si ce n'est parce que les femmes se fourrent toujours où elles n'ont que faire? votre *jung frau* Trudchen aura été un peu plus loin que les autres, voilà tout!

— Admirablement parlé! dit Quentin. Allons meinher Pavillon, un peu de hardiesse; suivez le conseil de ce brave garçon, et, sans danger pour vous-même, vous ferez la plus belle action qui ait été faite depuis Charlemagne. — Et vous, noble dame, enveloppez-vous dans ce

voile, soyez sans crainte, et dans quelques minutes nous vous aurons conduite en lieu de sûreté. — Mon généreux ami, continua-t-il en s'adressant à Pavillon, précédez-nous.

— Une minute! une minute! dit Pavillon; j'appréhende quelque malheur. — Ce de la March est une bête féroce, un vrai sanglier de caractère comme de nom. Si cette jeune fille était une des dames de Croye — s'il le découvrait et qu'il entrât en fureur!...

— Et quand je serais une de ces malheureuses femmes! s'écria Isabelle, prête à se jeter de nouveau à ses pieds; me repousseriez-vous pour cela dans cet horrible moment? — Oh! que ne suis-je votre fille, que ne suis-je la fille du plus pauvre bourgeois!

— Pas si pauvre, jeune dame, pas si pauvre. Nous payons ce que nous devons.

— Excusez-moi, noble seigneur, dit l'infortunée jeune fille. — Ne m'appellez ni no le ni seigneur; je ne suis qu'un simple bourgeois de Liège qui paye ses lettres de change en bons florins, voilà tout. — Peu importe, du reste. — Vous m'avez dit que vous êtes comtesse, eh bien, je vous protégerai néanmoins.

— Et quand elle serait duchesse, dit Peter, vous devriez la protéger, puisque vous lui en avez donné votre parole.

— Vous avez raison, Peter, répliqua le syn-

di; vous avez bien raison, c'est ainsi qu'on l'a toujours pratiqué en Flandre — *ein wort, ein man*. — Et maintenant marchons. Il faut que nous prenions congé de ce Guillaume de la March; c'est une politesse qui ne me plaît guère, et, s'il était possible, je m'en dispenserais volontiers.

— Ne voudrait-il pas mieux, proposa Quentin, puisque vous avez avec vous quelques hommes armés, de marcher droit à la porte et de forcer le passage?

Mais Pavillon et son conseiller se récrièrent tout d'une voix contre l'inconvenance d'en agir ainsi avec les soldats d'un allié et ils reprochèrent à Quentin sa témérité de telle manière qu'il comprit bientôt l'impossibilité de tenter une pareille entreprise avec de tels auxiliaires. Ils se décidèrent donc à se rendre hardiment dans la grande salle du château, où, à ce qu'on leur avait dit, le Sanglier des Ardennes était en ce moment en train de faire ripaille et à lui demander pour le syndic et les siens la permission de sortir du château, requête assurément trop raisonnable pour qu'on pût redouter un refus. Cependant le bon bourgmestre poussa encore un soupir en regardant Isabelle, et dit à son fidèle Peterkin: Voyez ce que c'est d'avoir le cœur trop hardi et trop sensible! Hélas! Peterkin, combien mon courage et mon humanité ne m'ont-ils pas déjà coûté! et com-

bien ces mêmes vertus ne me coûteront-elles pas encore, avant que le ciel ne nous fasse sortir de ce maudit château de Schonwald!

Pendant qu'ils traversaient la cour, toute jonchée de morts et de mourants, Quentin, qui soutenait Isabelle, épouvantée de cet affreux spectacle, s'efforçait de ranimer son courage en lui répétant tout bas que de sa fermeté et de sa présence d'esprit dépendait uniquement son salut.

— De ma fermeté et de ma présence d'esprit? répondit-elle, oh! non, mais bien de la vôtre. Oh! croyez que si je survivis à cette horrible nuit, je n'oublierai jamais celui qui m'a sauvée. J'ai pourtant encore une faveur à vous demander, et je vous supplie de me l'accorder au nom de l'honneur de votre père, ou nom de la vertu de votre mère!

— Puis-je vous refuser quelque chose? répartit Quentin à voix basse.

— Eh bien! promettez-moi de m'enfoncer votre poignard dans le cœur plutôt que de me laisser tomber vivante entre les mains de ces monstres.

Quentin ne répondit qu'en serrant tendrement la main de la comtesse, qui répondit à cette pression autant que sa terreur lui en laissa la force. Enfin, appuyée sur le bras de son jeune défenseur, elle arriva dans la redoutable salle, précédée de Pavillon et de son lieu-

tenant et suivie d'une douzaine de membres de la corporation des tanneurs, qui semblaient faire au syndic une sorte de garde d'honneur.

Au moment où ils y entrèrent, les cris confus et les féroces éclats de rire qui en partaient semblaient annoncer plutôt l'odieuse orgie de démons fêtant une victoire remportée sur l'humanité que les nobles réjouissances d'êtres humains fiers d'avoir remporté un glorieux triomphe. Isabelle s'avança avec le courage factice que lui inspirait la surexcitation fébrile du désespoir; Quentin avec l'intrépidité qui lui était naturelle et que l'imminence du péril ne faisait que grandir. Quant à Pavillon et à son lieutenant, ils faisaient de nécessité vertu et allaient au-devant du danger avec la triste résignation de l'ours qui, attaché à un poteau, se prépare à soutenir une lutte qu'il ne peut éviter.

(A suivre.)

BULLETIN DU NIL

25 Septembre 1883
Le Caire, 22 Pies — 22 Kirats.
Montée Totale..... 7^m 01
24 Septembre 1883.
Assouan 15 pies — 22 kirats.

que ceux qui sont déjà à Madagascar se montreront les dignes émules de leurs aînés.

Le corps d'occupation, renforcé de ces 250 hommes, présente aujourd'hui un effectif suffisant, et, sans attendre de nouveaux renforts, le commandant de l'expédition pourra, s'il est nécessaire, étendre un peu ses opérations.

En résumé, nous croyons que Tamatave et Majunga resteront occupés. Cependant, il ne serait pas impossible que, s'il adopte une politique sage, s'il nous donne des preuves sérieuses de fidélité, le Gouvernement de Tananarive obtiendrait, dans quelque temps, l'évacuation de son territoire. Mais cela est du domaine de l'avenir.

LES FUNÉRAILLES DU D^r DE ROMANO

Les obsèques du regretté D^r de Romano ont eu lieu, hier soir, à cinq heures.

L'heure avancée à laquelle nous avons appris sa mort ne nous a permis que d'annoncer, à la hâte, ce nouveau deuil de la Colonie européenne.

Le D^r de Romano meurt, après tant d'autres et comme eux, victime du devoir professionnel. Le Gouvernement de Son Altesse perd en lui un de ses plus intelligents, de ses plus dévoués et de ses meilleurs serviteurs, la Colonie Italienne un de ses membres les plus honorables et les plus justement honorés, et nous Français, qu'on nous permette de l'ajouter, un sincère et véritable ami.

Le D^r comte Alfred de Romano servit, d'abord, pendant plusieurs années en Turquie et entra, en 1864, au service du Gouvernement Egyptien auquel il ne cessa, depuis, de donner des preuves d'un dévouement qui n'avait d'égal que sa modestie et la simplicité avec laquelle il accomplissait ses devoirs. Il fut, à diverses reprises, chargé de fonctions importantes, dont quelques-unes très périlleuses; il se distingua spécialement comme Inspecteur sanitaire de la Haute Egypte. Ces services ne furent peut-être pas récompensés comme ils méritaient de l'être.

Médecin attaché à la Préfecture de Police d'Alexandrie, il déploya pendant de longues années, un zèle et une activité au-dessus de tout éloge; il fit preuve d'une intelligence et d'un savoir qui, mieux appréciés, auraient dû, dès lors, le faire appeler à de plus hautes fonctions. Mais, nous l'avons dit, il était modeste et ignorait absolument l'art de faire valoir les services qu'il rendait.

Aux jours néfastes de juin et de juillet 1882, il ne quitta pas un seul instant son poste, périlleux entre tous, donnant ses soins à tous, et offrant le plus bel exemple de la fidélité au devoir et du dévouement à l'humanité. Ce n'est que dans la soirée du 13 juillet, alors que la malheureuse ville d'Alexandrie était en proie aux flammes, qu'il pensa à son salut, ou plutôt à celui des siens, qu'il sauva à grand'peine et en bravant, avec son courage et son sang-froid ordinaires, les plus grands dangers.

Tant d'énergie et de dévouement intelligent furent enfin remarqués et le gouvernement de Son Altesse appela le Docteur de Romano au poste de Sous-Inspecteur du service Sanitaire, au Caire. C'était l'heure de la réparation qui sonnait pour lui; ce n'était pas celle du repos; celle-ci ne devait venir pour le courageux et infatigable de Romano qu'hier, alors que sa famille éplorée et ses amis entouraient la couche où, pour toujours, venait de s'endormir cet homme de bien.

L'épidémie cholérique éclate à Damiette; il est chargé de la Direction du service sanitaire des cordons et, pendant ces longues et lugubres journées, il lutte vaillamment, sans une minute de défaillance, contre le redoutable ennemi qu'on lui avait donné à combattre. C'est là, sans doute aucun, qu'il a contracté les germes de la maladie qui vient de l'emporter en le foudroyant debout, pour ainsi dire.

A peine de retour de Damiette, il se rend au Barrage, où il accepte de diriger le service sanitaire pour les réfugiés de Boulaq, que l'on y avait fait camper.

Il en revenait, il y a quatre jours, fatigué, mais heureux d'avoir rempli son devoir et fait un peu de bien. Quarante-huit heures après sa rentrée au sein de sa famille, il ressentait les atteintes d'un premier accès de fièvre pernicieuse; il en diagnostiquait avec calme les conséquences possibles et, préparant sans peur, mais non sans tristesse, les siens à le voir les abandonner pour la première et la dernière fois, il les avertissait qu'une troisième attaque, si elle se produisait, aurait une issue fatale.

Il s'est éteint, hier matin, en donnant une dernière caresse à ceux qu'il avait tant aimés. Sa vie fut celle d'un héros modeste; sa fin a été celle d'un sage.

Dès que la nouvelle de ce malheur fut connue du Conseil de Santé, il fut décidé, pour honorer la mémoire du défunt, et sur les propositions presque simultanées de S. Exc. Salem pacha et de MM. les docteurs Dacorogna bey et Ahmed bey Hamdi, que la séance de ce jour n'aurait pas lieu. On nous assure que S. Exc. Chérif pacha a fait immédiatement aviser le Conseil de Santé que le Gouvernement prenait à sa charge les frais des funérailles.

Un nombre considérable des membres de la Colonie Italienne, plusieurs Français et des Egyptiens, se rappelant les services rendus par celui qui n'était plus, s'étaient rendus à la maison mortuaire.

A cinq heures eut lieu la levée du corps qui devait être conduit à la gare, le défunt ayant manifesté le désir d'être enseveli auprès de deux de ses enfants dans le cimetière d'Alexandrie.

Les cordons du poêle étaient tenus par L. L. E. E. Blum Pacha, Salem Pacha, Abbate Pacha et Ahmed bey Hamdi.

Nous avons remarqué dans l'assistance MM. Dacorogna bey, Gastin (bey), Tito Figari, Ornstein, Grant bey, Bataglia, etc., etc., beaucoup de fonctionnaires et les principaux représen-

tants de la presse italienne, française et grecque de la capitale.

A la gare, M. le Commandeur Tito Figari retraça, en termes d'une grande éloquence et avec une émotion qui s'empara bientôt de tous ceux qui l'écoutaient, ce qu'avait été la vie toute d'abnégation, de devoir et de dévouement du D^r de Romano. L'éloge était digne de celui que l'orateur avait à louer et de tels discours échappent à l'analyse.

Au nom des Français qui avaient connu et aimé le D^r de Romano, c'était tout un, M. Sorbier prononça aussi quelques paroles d'adieu.

Nous croyons savoir que les intérêts de la veuve et des trois orphelins que laisse ce loyal et fidèle serviteur de l'Etat seront largement sauvegardés par le gouvernement de Son Altesse.

NOUVELLES DIVERSES

Le correspondant parisien du *Daily News* a eu une conversation avec le marquis de Tseng. Celui-ci a déclaré que personnellement il avait le plus vif désir de voir la paix maintenue entre la Chine et la France. Il est convaincu que ce sentiment est conforme aux dispositions pacifiques de son gouvernement.

Les journaux, a-t-il ajouté, ont exagéré les mouvements des troupes chinoises.

Le gouvernement chinois n'a jamais songé à prendre d'autres mesures que les mesures de précaution nécessaires pour assurer la sécurité de la frontière.

Les Pavillons-Noirs combattent tous pour leur propre compte, et la Chine n'a aucune solidarité avec eux.

La Chine, tout en se trouvant dans l'impossibilité d'abdiquer sa suzeraineté traditionnelle sur l'Annam, n'a pas l'intention de donner à cette suzeraineté un caractère plus prononcé que celui qu'elle a eu jusqu'à ce jour.

Elle se contentera du *statu quo ante*.

Interrogé sur le traité de Hué, le marquis de Tseng a répondu avec beaucoup de réserve, déclarant que, quelque puisse être le texte de ce traité, il est presque hors de doute qu'il doit contenir des clauses qui fourniront matière à discussion entre les deux gouvernements intéressés.

On n'a pas encore publié de rapport officiel sur le nombre d'indigènes qui ont péri à Bantam, Batavia et Lampong: on l'évalue à 30,000.

Le nombre des victimes parmi les européens n'est pas connu.

La garnison du fort et le gouverneur de Telokhetony ont été sauvés. La détresse à Telokhetony est terrible parce que la ville est inabordable du côté de la mer à cause des énormes blocs de pierre ponce qui encombrant la rive.

Le câble entre Batavia et Telokhetony a été détruit.

Dépêche télégraphique.

La *Marie-Gabrielle*, de Bordeaux, en relâche à Saint-Vincent, complot en mer, capitaine tué, équipage arrêté, navire scellé, vigilance autorité maritime.

Une exposition internationale sera ouverte le 4 décembre prochain, à

Calcutta, sous le patronage du vice-roi et gouverneur général de l'Inde.

M. Jules Joubert, le promoteur de l'exposition internationale de la Nouvelle-Zélande, est chargé de l'organisation de l'exposition de Calcutta.

Les correspondants de notre ami le *Standard* sont décidément partout! Celui-là même qui annonçait naguère la mort du roi des Zoulous vient d'avoir une entrevue avec lui.

Le fameux Cettiwayo, enhardi par ses dernières victoires, désirerait secouer le joug anglais!

Est-ce un ballon d'essai, une invitation au gouvernement de sa gracieuse Majesté?

Attendons-nous à quelque chose.

Testament du comte de Chambord. Le testament daté du 4 juin 1883 ne contient pas un mot de politique et ne dit absolument rien sur la succession au trône.

La fortune mobilière est d'environ 20 millions en valeurs diverses.

La fortune immobilière comprend: le château de Chambord, la terre de Saint-Hubert, une terre en Gallicie, Frohsdorf et un château en Styrie.

M^{me} la comtesse de Chambord est usufruitière de toute la fortune. Après son décès, la fortune sera partagée entre ses deux neveux, M. le duc de Parme et son frère, M. le comte de Bardi, soit les deux tiers au premier et un tiers à M. de Bardi.

L'*Egyptian Gazette*, en annonçant que suivant leur coutume aux environs des fêtes de la Meskal (septembre) les Abyssins ont commencé leurs descentes annuelles sur les pays proches de leurs frontières, donne d'intéressants renseignements malheureusement erronés sur la peuplade dont le territoire a été envahi.

Les Beni-Ammer, le Boghos, les Apt-Mariam, les Mensas et Hababs qui habitent les frontières nord de l'Abyssinie, sont des tribus parfaitement distinctes des Abyssins et qui, à part les Mensas et les Boghos, n'ont même aucun rapport de religion, habitudes, langue ou territoire avec eux.

Les Hababs et les Beni-Ammer que l'*Egyptian Gazette* met en voisinage habitent, les premiers, les plaines qui se déroulent le long de la mer entre Soakin et l'embouchure de la Lebka, les seconds un territoire situé à l'ouest de Senhit, entre les terres des Sarkas, des Dembélas et des différentes tribus Boghos.

Contrairement à ce qu'affirme notre confrère, ce ne sont pas des bandes de pillards qui ont envahi les Beni-Ammer. Nous ne sommes plus au temps de Dedjatch Oouldo-Micaël ou Oualdinkel; l'ancien gouverneur du Hamacén est prisonnier du Roi, sur l'Amba Salama, en compagnie de Ras Méchécha, le troisième fils de Téodauros (les deux premiers sont morts, Ras Allémayo prisonnier en Angleterre, Ras Oubé prisonnier à Amba Salama), que le Roi Johannès a fait enchaîner peu de temps avant l'arrivée du Nabib Mohamed-bey à

Debrathabor, le 22 mars, si nous sommes bien renseignés.

Le Gouverneur du Hamacén est Ras Aloula, généralissime des armées du Roi, marié à M^{lle} Biétié Amnessou fille de Ras Araya Sélassé, oncle de Johannès. En son absence Béléta Ghérou, commande les marches Abyssiniennes, sa résidence est Azega, patrie de Oouldo Micaël, dont il occupe la maison.

Ce chef n'est descendu que muni de l'autorisation du Souverain et la part du Roi a été triée dans le butin.

Les dernières nouvelles qui nous sont parvenues nous feraient même croire que Ras Aloula qui est en ce moment à Addi Téclai a dirigé lui-même les opérations.

Raschid pacha fera bien de prendre ses précautions s'il veut éviter des razzias autrement sérieuses que celle dont les Beni-Ammer ont été victimes.

Cela ne veut pas dire que nous conseillons, à l'ancien commandant militaire des frontières devenu Gouverneur Général, d'incendier, comme en janvier et février 1882, les villages qu'il n'avait pas su défendre et qui s'étaient rachetés du pillage en payant le tribut demandé par l'ennemi.

Si cela a pu passer sous le Gouvernement d'Arabi, aujourd'hui de pareilles plaisanteries ne seraient plus tolérées.

LES CONTRAVENTIONS

La fermeture des établissements publics à minuit, heure réglementaire, donne lieu chaque nuit à un certain nombre de contraventions que semblent accepter avec une certaine indifférence les commerçants qui en sont l'objet.

Et pourtant rien n'est plus sérieux et plusieurs débitants déjà en ont fait une désagréable expérience.

Le service des contraventions est un service tout à fait indépendant de la Préfecture de Police. Il relève exclusivement des tribunaux de la Réforme. Il a ses agents et ses officiers payés par le Tribunal. Ceux-ci n'ont recours aux agents de la Préfecture que quand ils sont surchargés de besogne; c'est ce qui a lieu en ce moment, où l'on dresse en moyenne 15 procès-verbaux de contravention par nuit.

Ces 15 contrevenants sont toujours les mêmes. Habités à tenir leurs établissements ouverts jusqu'à trois et quatre heures du matin, ils trouvent la permission de minuit insuffisante et préfèrent courir les risques de la contravention.

Parmi ces 15 établissements il en est qui certes ont une raison de demeurer ouverts non pas jusqu'à 4 heures mais au moins jusqu'à 3 heures.

Pourquoi, au lieu de résister et de s'exposer à des frais qu'il faudra toujours supporter, ne pas, d'accord avec son consulat, ne pas demander à la Préfecture l'autorisation de rester ouvert jusqu'à une heure, autorisation qui n'est jamais refusée?

Qu'arrive-t-il en effet?

Les procès-verbaux de contravention sont envoyés au parquet. Celui-ci assigne le contrevenant qui la plu-

part du temps fait défaut. Il n'en est pas moins condamné à une amende d'environ 25 piastres au tarif.

Une bagatelle, direz-vous. D'accord, mais comme à cette bagatelle s'ajoutent les frais, cent-vingt piastres au tarif et quelque fois plus, la bagatelle s'arrondit et pour peu que vous vous trouviez à la tête de cinq ou six contraventions, cela vous constitue une petite dette souvent fort gênante au moment où on vous la réclame.

Le quart d'heure de Rabelais arrive toujours et un beau matin la Préfecture de Police reçoit une lettre du substitut chargé de la direction du parquet priant de faire exécuter le plus tôt possible (on est toujours pressé dans ces cas là) un mandat de contrainte par corps à charge de sieur un tel.

Et le substitut ajoute cette phrase que nous livrons aux méditations des contrevenants :

« L'autorité consulaire de ce condamné a été dûment avertie par mon parquet et a consenti à ce qu'il fut écroué en la prison locale de cette ville. »

Donc un beau matin, un délégué se présente chez vous et vous signifie le billet doux. Faites-vous mine de résister? Il revient accompagné d'un jannissaire de votre consulat et force vous est de vous exécuter et de payer, car la contrainte par corps est limitée pour les contraventions à 24 heures de prison par 20 piastres au tarif.

Nous croyons de notre devoir de publiciste de livrer les détails qui précèdent aux réflexions des braves commerçants qui chaque nuit trouvent fort drôle de se faire mettre en contravention et en rien comme un phoque qui a trouvé un numéro de l'*Egyptian Gazette*.

Le moment viendra où ils ne riront plus et certes ils ont un moyen bien simple de le conjurer et de s'épargner des ennuis, c'est de demander une autorisation qui, nous le garantissons, ne sera pas refusée aux maisons convenables, bien entendu.

Quant aux établissements borgnes, on leur crèverait l'autre œil, c'est-à-dire on les fermerait tout-à-fait, ce n'est pas nous qui nous en plaindrions.

Souscription Populaire

Ouverte par le Journal

LE BOSPHORE EGYPTIEN

En faveur des Egyptiens victimes

du choléra.

Maximum 5 fr. — Minimum 1 fr.

Liste N. 56.

Mustapha Bey Safvat	Fr. 5
Gustave Gautier	» 5
Philippin	» 5
Trézy Antoine	» 5
Antoine Pierre	» 5
Agius Joseph	» 5
Aubert Charles	» 5
T. Giraud	» 5

Total 40

Listes précédentes 688 25

Total général 728 25

LOTÉRIE DE LILLE

Voici la liste complète des numéros qui ont gagné des lots au tirage de la Loterie de Lille, qui a eu lieu le 13 septembre :

Le numéro 589,984 a gagné le lot de 200,000 francs.

Le numéro 2,529,987 gagne 100,000 francs.

Les numéros 1,225,228 et 2,411,853 gagnent chacun 50,000 francs.

Les numéros 2,705,394, 1,928,987, 2,667,442 et 1,388,406 gagnent chacun 25,000 francs.

Les numéros 1,297,927, 2,462,562, 2,937,643, 4,445,317 et 3,204,189 gagnent chacun 10,000 francs.

Les 25 numéros suivants gagnent chacun 1,000 francs :

200.322	1.998.981	3.053.283
313.637	2.160.147	3.070.003
524.339	2.179.382	3.097.250
620.284	2.490.681	3.169.681
706.220	2.517.146	3.239.364
775.704	2.732.063	3.636.072
1.351.486	2.749.081	3.741.899
1.613.393	2.765.917	4.037.732
1.833.002		

Les 50 numéros suivants gagnent chacun 500 francs :

52.971	1.293.755	3.326.987
139.029	1.449.361	3.403.436
163.932	1.456.370	3.579.743
174.178	1.479.754	3.776.326
224.025	1.558.681	3.789.551
341.553	1.642.675	3.796.519
535.685	1.837.319	3.805.709
627.751	1.869.170	3.904.424
742.191	2.027.294	4.008.429
715.623	2.110.046	4.060.621
726.929	2.132.732	4.087.139
751.343	2.196.593	4.124.485
768.659	2.536.135	4.127.386
845.911	2.583.413	4.252.474
1.050.503	2.643.225	4.345.389
1.052.951	2.916.337	4.475.876
1.275.922	3.210.399	

CHRONIQUE LOCALE

Par suite de la nomination de S. E. Ruchdy bey à la Vice-Présidence du Conseil d'Etat, le poste d'administrateur indigène aux chemins de fer était devenu vacant.

On nous assure que S. E. Aly Pacha Riza, dont la démission comme directeur de la Daira de S. A. le Khédivé a été acceptée, deviendrait le collègue de MM. Timmerman et Le Mesurier.

S. E. Aly Pacha Riza rendra certainement dans les hautes fonctions qui viennent de lui être confiées les mêmes services qu'il a toujours rendus partout où la confiance du Souverain l'avait appelé.

Personne n'ignore combien en dehors de ses délicates fonctions de Directeur de la Daira de Son Altesse, S. E. Aly Pacha Riza avait su se rendre utile, et nous pouvons espérer que tous ses bons et loyaux services ne seront pas oubliés par notre Jeune Khédivé.

On nous assure que le poste de député du Caire, devenu vacant par la non acceptation de S. E. Riaz Pacha, serait offert par les électeurs à S. E. Ismail Pacha Eyoub.

Nous applaudissons des deux mains à un pareil choix.

Encore un deuil pour la colonie française d'Egypte, notre excellent compatriote, Gustave Chausson, avocat près la cour d'appel, membre de l'Institut Egyptien, professeur à l'Ecole de Droit du Caire, est mort ce matin.

Notre infortuné camarade était alité depuis plus d'un mois, et malheureusement sa fin était prévue déjà depuis longtemps, lorsque l'implacable destinée l'a enlevée à l'affection de sa famille désolée et à celle de ses nombreux amis.

Que la malheureuse veuve et les enfants de notre ami veuillent bien croire à la grande part que nous prenons à leur douleur.

Avant de partir pour ses propriétés de Mahallet-Rooh, S. E. Riaz pacha a réuni chez lui les électeurs qui l'avaient désigné comme député du Caire et leur a exposé les raisons pour lesquelles il se voyait obligé de refuser les honorables fonctions dont le collège électoral avait voulu le charger.

S. E. Riaz ne reviendra au Caire qu'à la fin de la récolte des cotons.

Les funérailles et les frais de transport à Alexandrie du cercueil du brave D' Romano seront supportés par l'Etat; cette mesure a été prise par le Conseil de santé et d'hygiène publique.

Dans la journée de lundi une somme assez importante a été remise à la famille du malheureux médecin par le Ministère des Finances.

Nous voyons là la main toujours secourable de S. E. Blum Pacha qui dans les œuvres de dévouement et de charité ne laisse à personne le temps de prendre la première place.

Nous sommes priés d'annoncer aux personnes qui ont apposé leurs signatures au bas de la pétition adressée à S. A. le Khédivé, dans le but d'obtenir la réouverture pour l'hiver de 1883 du Théâtre de l'Opéra du Caire, qu'une dernière réunion aura lieu mercredi soir 26 septembre à 5 h. dans les salons du Restaurant-Club.

DÉPÊCHES HAVAS

Londres 24 septembre.

Une terrible explosion vient d'avoir lieu à l'arsenal de Woolwich. Les dommages sont importants. Plusieurs personnes ont été tuées.

AVIS DE DÉCÈS.

Les obsèques de M. Chausson avocat à la Cour d'Appel auront lieu demain matin à 9 heures. — On se réunira à la maison mortuaire à Kantarah-el-Dikké près la C^{ie} des Eaux.

Les personnes qui par erreur n'auraient pas reçu de lettres de faire part sont priées de vouloir bien considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Inspectorat Sanitaire du Caire.

Bulletin des Décès de la Ville du Caire et de ses Faubourgs.

Journée du 24 septembre 1883.

Gastro-entérite des enfants.	8
Fièvre gastrique (adultes)	2
Aphtes	7
Variolè	1
Phthisie pulmonaire	11
Asphyxie par immersion	1
Coqueluche	3
Diarrhée	5
Vairesse	1
Apoplexie pulmonaire	1
Méningite	3
Commotion cérébrale	1
Bronchite capillaire	8
Dysenterie chronique	4
Marasme	3
Dyphthérie	1
Convulsions	2
Péritonite	1
Fièvre typhoïde	1
Apoplexie cérébrale	1
Fièvre pernicieuse	1
	66

RÉCAPITULATION

Hommes	7
Femmes	22
Garçons	17
Filles	20
	66

L'état de la Santé publique est parfait
L'Inspecteur Sanitaire,

D' AHMED HAMDI BEY.

Conseil de Santé et d'Hygiène Publique

BULLETIN SANITAIRE

du 23 Septembre 8 h. a.m. au 24 même h.

Décès par choléra.

Alexandrie	1	(23-24 septembre)
Esneh	5	(22 ")
"	5	(23 ")
Keneh	2	(22 ")
"	3	(23 ")

Le Président,
D' SALEM.

AVIS

La soussignée, tenant l'Hôtel d'Europe, a l'honneur d'informer le public, qu'elle ne paiera au une dette ou engagement contractés par JACQUES BIACCHI, son mari.

Mme BIACCHI.

Caire, le 21 septembre 1883.

BIBLIOGRAPHIE

OUVRAGES NOUVEAUX EN VENTE
A LA LIBRAIRIE CENTRALE M^{me} J. BARBIER

- John Bull et son île, par Max O'rell.
- Une femme nue, par Jules de Gastyne.
- Son Altesse, par Edouard Cadol.
- Lettres d'un Dragon, Anonyme.
- Noris, par Jules Claretie.
- Oulava, par I. J. Kraszewski.
- Dans la lune, par Alphonse Karr.
- Tambour battant, par Richard O'Monroy.
- La Chambaudière, par Jacques d'Albray.
- Tête folle, par Th. Bentzon.
- Les maîtres de la pensée moderne, par Paul Janet.
- Le Roman d'un méconnu, par A. Gennevraye.
- Une Femme à bord, par Paul Bonnetain.
- La Recherche de la paternité, par A. Dumas fils.
- Sous la livrée, par Alfred Sirven.
- L'Egypte, par Jacques Hervé.
- Le Koran, sa poésie et ses lois, par Stanley Lane-Poole.
- D'Obock au Choa, par A. Brémont.

L'Amour qui pleure et l'Amour qui rit, par Catulle Mendès.

Païenne, par Madame Edmond Adam.
Les chansons de Béranger (nouvelle édition illustrée), par Béranger.

Le Journal PARIS-ISCHIA.

Les Amours du chevalier de Faublas (édition d'amateur), p. Louvet de Courvay.

VARIÉTÉS

LES FOUILLES EN EGYPTÉ

Seance de l'Académie Française des Inscriptions

Sur l'invitation du président, M. Maury, M. Maspéro expose l'organisation du service des fouilles qu'il dirige dans la vallée du Nil.

Ce service fut créé en 1859 par le regretté Mariette, dans des conditions qui n'existent plus aujourd'hui. Saïd Pacha Jonnaït alors à notre compatriote d'assez fortes sommes; il mettait même à sa disposition la corvée. C'est ainsi qu'il put, en plusieurs occasions, entreprendre de vastes opérations et remuer le sol de contrées entières. Mais ses largesses n'avaient aucune régularité, et, l'argent une fois dépensé, il fallait rester de longs mois à attendre un nouveau don. Ismail Pacha se montra moins disposé à faire des dépenses pour l'archéologie égyptienne; il garda le service des fouilles parmi les services de sa maison; les sommes accordées pour les recherches et la conservation des monuments furent de plus en plus faibles et intermittentes; il n'y avait rien de fixe que le traitement des trois employés européens.

En 1878, M. de Blignière organisa pour la première fois ce service et le transporta dans le ministère des travaux publics, département dont il avait la direction. Il y eut dès lors un budget régulier destiné à rétribuer les employés européens, les employés indigènes, à payer les dépenses occasionnées par les fouilles et la conservation des monuments. Au moment où s'opéra cette réforme, Mariette était en proie aux plus douloureuses étreintes du mal qui allait l'emporter; il ne put participer à l'œuvre nouvelle.

M. Maspéro, devenu directeur général des fouilles, se trouva enfermé dans d'étroites limites financières. Ainsi le budget de cette année n'a permis d'attribuer aux fouilles que 26,000 fr. et aux acquisitions 7,500 fr. Néanmoins le régime actuel est préférable à l'ancien; les fouilles sont moins grandioses, mais continues; elles vont plus lentement, mais elles sont instituées de manière à être poussées à fond. En somme, le double but qui est d'assurer la conservation des monuments découverts, soit qu'ils existent dans les collections du musée de Boulaq, soit qu'ils aient été laissés en place sur le sol, et d'en découvrir de nouveaux, ce double but est réalisé dans une mesure que l'on peut trouver modeste, mais qui est efficace.

Il était difficile de trouver parmi les indigènes, au concours desquels il faut nécessairement recourir pour les fouilles, des gens relativement honnêtes. Naguère, tous les menus objets disparaissaient; aujourd'hui on estime que la moitié au moins de ces objets arrive au musée. C'est un progrès, auquel n'ont pas été étrangers les quelques contre-maitres que Mariette avait réussi à former.

(A suivre).

UNE DEMOISELLE FRANÇAISE diplômée, nouvellement arrivée au Caire, désire emploi d'institutrice dans une famille. S'adresser par lettre au bureau du journal, sous les initiales A. Z., n. 3675.

IMPRIMERIE FRANCO-EGYPTIENNE J. SERRIÈRE

Rue de l'Ancien Tribunal, au Caire

SPÉCIALITÉ D'IMPRIMÉS POUR ADMINISTRATIONS

FOURNISSEUR DE LA COMPAGNIE UNIVERSELLE DU CANAL MARITIME DE SUEZ

IMPRESSIONS EN TOUS GENRES -- LITHOGRAPHIE, TYPOGRAPHIE

GRAND CHOIX DE CARACTÈRES ENTIEREMENT NEUFS, FRANÇAIS, GRECS ET ARABES

AFFICHES DE TOUTES GRANDEURS

Ateliers de Reliure - Fabrique de Registres - Papeterie.

ACCELERITE DANS L'EXECUTION DES COMMANDES

TRÈS-PROCHAINEMENT,

Réouverture des Ateliers de Port-Saïd

Rue du Cercle, derrière le Consulat de S. M. Britannique

JEAN MALEK
Maison Fondée en 1866.
FACTEUR, ACCORDEUR de PIANOS
ÉCHANGE et RÉPARATIONS
VENTE, ACHAT ET LOCATION
DE PIANOS
Esbékieh, route N° 56 — Caire.
D. 250

LA LIBRAIRIE FRANÇAISE
MET EN
VENTE
SON MAGASIN DU MOUSKI
POUR CONTINUER
LE MÊME ARTICLE

Bénéfice Net et Prouvé 12,000 francs
par an.

Mise à Prix
30000 francs.

S'adresser à la Librairie Française
Maison Cattau.

BRASSERIE A.-BOHR
AU CAIRE

BIÈRE DE BAVIÈRE
BRASSERIE PAPPENHEIM
près Munich

à 60 fr. la Caisse de 50 Bouteilles.

RÜSSER & C^o
Maison du Café de la Bourse au 4^{er} étage.

Horlogerie de Suisse, Française et Anglaise : or 18 et 14 karats contrôlées ; montres argent et nikel.
Médailles d'or et d'argent à l'exposition universelle de Paris en 1878.
Réparations de tous genres de montres.
n°21.

ADMINISTRATION
DES
PAQUEBOTS - POSTE KHÉDIVIE



Service provisoire pendant la durée des mesures
Quaranténaires actuelles.

Ligne hebdomadaire entre Alexandrie et Port-Saïd, en coïncidence à Port-Saïd avec les départs et les arrivées des bateaux de la Peninsular and Oriental Company de et pour l'Angleterre et l'Italie.

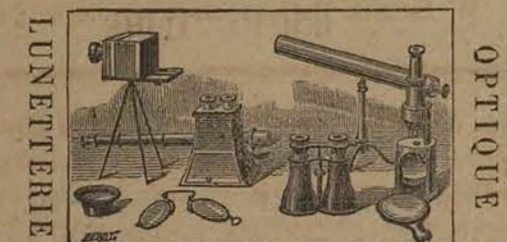
Départ de Port-Saïd : chaque Jeudi dès l'arrivée de la Mail de Brindisi.
Départ d'Alexandrie : Avis sera donné, chaque semaine, au public, du jour du départ aussitôt que sera connu le jour probable de l'arrivée à Suez de la Mail des Indes.

Ligne bi-mensuelle sur la Grèce et la Turquie : Départ d'Alexandrie le Mercredi de chaque deux semaines à 10 heures a. m., à partir du 15 août, pour Constantinople avec escale au Pirée, Smyrne, Métellin, et les Dardanelles.

Ligne bi-mensuelle de la Mer Rouge et de la côte de Saumalie : Départ de Suez le Vendredi de chaque deux semaines, à partir du 17 août, pour Djedda, Souakin, Massoua, Hodeïda, Aden, Zeïla et Berbera.

Alexandrie, 8 Août 1883.

MAISON FONDÉE EN 1865.
G. Süßmann.



FOURNISSEUR de LL. AA. les PRINCESSES

DE LA
FAMILLE KHÉDIVIALE
LE CAIRE — RUE MOUSKY

Lunettes et Pince-nez, Or, Argent, Nickel, Ecaïlle et buffle, Verres, Etuis, Jumelles, Longues-vues, Microscopes, Loupes, Niveaux, Boussoles, Baromètres, Thermomètres, Aréomètres, Hygromètres, Instruments de précision d'Electricité de Mathématiques, de Physique d'Arpentage et de Nivellement.

Réparations dans les 24 heures.

On se charge de l'expédition par poste de toute commande.

A VENDRE

1 PAIRE de CHEVAUX HORS LIGNE
Taille 4^m 50, âge 5 ans.

S'adresser à M. Piot, vétérinaire.
de 2 heures à 5 heures du soir.

CHOLÉRA

dysenterie, diarrhée, cholérine ; guérison prompte par le

SIROP DE RIBEINE

du docteur MOYNIER. (Prendre immédiatement aux premiers symptômes de la maladie, deux cuillerées à bouche, de demi-heure en demi-heure.) Dépôt à Paris, pharmacie Chevrier, 21 Faubourg Montmartre Au Caire, chez M. Anthelme Perrot, Boulevard Clot-Bey.

BOULANGERIE KHÉDIVIALE

G. GARUCKO ET ECONOMO
FOURNISSEURS DE S.A. LE PRINCE HASSAN PACHA
Tous les jours,
Pain Français, Allemand, Anglais et Grec.

PAIN AU LAIT

ET
BISCUIT POUR CAFÉ ET THÉ
à côté de M. Parvis, à l'arbre, entrée par la rue du Mouski.
D. 207.

LEÇONS DE PIANO

Une jeune demoiselle parlant le français, l'allemand, l'anglais et l'italien désire donner des leçons de Piano.
S'adresser au Bureau du Journal.

UNE DAME parlant le français, l'allemand, l'anglais et l'italien, désire trouver un emploi dans un magasin pour s'occuper de la vente.
S'adresser au Bureau du Journal.

A LOUER
UN PETIT APPARTEMENT
AU REZ-DE-CHAUSSÉE
Situé avenue de Boulacq, vis-à-vis l'Eglise Anglaise.

POUVANT SERVIR AU BESOIN D'ECURIE ET REMISE

S'adresser à M. J. Rosé, avocat.

AGENCE GÉNÉRALE

FINANCIÈRE, COMMERCIALE ET IMMOBILIÈRE
PALAIS MATATIA.
(En face de l'Opéra) CAIRE.

LES DIVERS SERVICES DE L'AGENCE

COMPRENNENT :
Opérations de Bourse, — Avances sur Titres et Valeurs
Achat et Vente de Marchandises, — Prêts Hypothécaires.
Achat et Ventes d'Immeubles et Terrains

Location d'Appartements et Magasins
Construction de Maisons et Edifices.
L'Agence, pour être agréable au public, met à sa disposition une vaste salle de lecture, dont l'entrée est libre, et on y trouvera, outre de nombreux journaux et illustrations, tous les renseignements sur ses divers services, l'arrivée et le départ des vapeurs ainsi que les dépenses télégraphiques.

Les Bureaux, sont ouverts de 8 heures du matin à midi et de 3 heures à 7 heures du N.B. — Suivant traité, les annonces commerciales pour le journal le Bosphore Egyptien sont reçues par l'Agence.

ANTONIO VERONESI

Maison fondée en 1853

Dépôt d'horlogerie, bijouterie et joaillerie

Avec atelier annexé pour réparations de montres et tout travail d'orfèvrerie et joaillerie.

Mouski, au commencement de la rue neuve.

CRÉDIT FONCIER ÉGYPTIEN

SOCIÉTÉ ANONYME
Au Capital de francs 80,000,000
Siège Social au Caire.

Prêts hypothécaires à long terme, remboursables par annuités calculées de manière à amortir la Dette en 10 ans au moins, 50 ans au plus.

Prêts hypothécaires à court terme, remboursables avec ou sans amortissement.

Ouvertures de Crédit sur hypothèque.

Prêts sur nantissement.

Dépôts de fonds en compte-courant.
Dépôts de valeurs sans frais.

COGNACS & FINES CHAMPAGNES
de Gabriel Cruon fils et C^o

COGNAC

Dépôt pour la vente en gros :

CHEZ DANIEL WEIL

A ALEXANDRIE ET AU CAIRE

AGENT GÉNÉRAL POUR L'ÉGYPTÉ

On trouve en stock des cognacs de 1875, 1870, 1865, 1860, 1854, 1838, 1830, 1805.

43 ANS DE SUCCÈS. — 29 RÉCOMPENSES

Nous ne saurions trop recommander à nos lecteurs EN CE TEMPS D'ÉPIDÉMIE l'emploi de

L'ALCOOL DE MENTHE

DE RICQLÈS

qui a rendu de si grands services partout où le CHOLÉRA a régné.
Il est prudent que chacun se munisse de ce produit, car au moindre malaise, il amène immédiatement une prompte réaction.

Se trouve en flacons cachetés dans les principales maisons de droguerie et pharmacie.

FABRIQUE A LYON (FRANCE), 9, cours d'Herbouville.

Se méfier des imitations.

Exiger la signature H. DE RICQLÈS sur l'étiquette.

CHEMINS DE FER ÉGYPTIENS SERVICE D'ÉTÉ

ALLER	N° OMNIBUS	SEMI-DIRECT	OMNIBUS	EXPRESS	OMNIBUS
		1. 2. 3.	1. 2. 3.	1. 2.	1. 2. 3.
Le CAIRE.	D.	matin. 7. 30	soir. 2. 45	soir. 6. —	soir. 10. —
KAFR-ZAYAT.	A.	10. 22	5. 37	8. —	1. 14
	D.	40. 42	11. 35	8. 20	1. 29
ALEXANDRIE.	A.	1. 30	2. 40	8. 45	10. 50